

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.061

L'An deux Mille Sept, le 29 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 mai 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 mai 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoint.

Mme BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, Mme GRAMMATICO, M. MERLE, Mme MOINET, M. POTENNEC, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
M. BOURGEOIS représenté par M. BOISNARD
M. CAU représenté par M. POTENNEC
M. FAVRE représenté par Mme BARRAUD-DUCHERON
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
Mme JOLY représentée par M. MERLE
Mme LABEYRIE représentée par Mme MONTRON
Mme PELTIER représentée par M. SIMONNET
M. RAYMOND représenté par Mme DOUMECQ

ABSENTS -EXCUSES : Mme DAVID-COURTIN, M. GUIARD.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 22
Nombre de votants : 31

Madame TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ACQUISITION D'OEUVRES
DESTINEES AU MUSEE MUNICIPAL

VOTE : UNANIMITE

La ville souhaite acquérir un certain nombre d'estampes et de gravures pour compléter la collection Genêt du Musée municipal :

- Vue du port – arrivée du bateau à vapeur
- Monographies de bâtiments modernes – casino de Royan
- Gravure du XVIIème siècle - vue de Royan en ruine et plan du château
- Gravure XVIIIème siècle – vue du château en ruines
- Casino municipal et plage de Royan
- La France de nos jours – vue du casino à Foncillon
- Le port de Royan – vue des hauteurs à la Garenne
- Royan le Phare de Cordouan
- Gravure - Tour de Cordouan
- Carte coloriée – entrée de la rivière de Bordeaux

Le coût total de ces acquisitions s'élève à 1 871 €

Il est proposé de solliciter des subventions auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime pour l'acquisition de ces œuvres.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter des subventions auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime pour l'acquisition d'estampes et de gravures destinées à compléter la collection Genêt du Musée municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 31 mai 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT